

Copie du Parent – Parcelles

Début de saison : le 5 septembre 2017



Date d'inscription : À partir du 7 août 2017. En ligne sur le site web de Patinage Rosemère.

Chèque doit être reçu **48 heures avant d'entrer sur la glace.**

Pour information: Service des loisirs: 325, chemin Grande-Côte, Rosemère QC J7A 1K2

Téléphone : 450 621-3500 poste 7387

Courriel : inscription@patinagerosemere.ca

HORAIRE

École junior

Mardi : 16h35 à 17h35 style libre

Vendredi : 16h35 à 17h30 style libre

Samedi : 7h30 à 8h25 style libre

Dimanche : 10h05 à 11h00 style libre

École inter/senior

Mardi : 18h25 à 19h25 style libre

Vendredi : 17h30 à 18h25 style libre

Samedi : 9h30 à 10h25 style libre

Dimanche : 11h00 à 11h55 style libre

Danse & Habilités

Lundi : 16h30 à 17h25

Conditions

Au cours de ses activités, des photos et vidéos peuvent être capturés en témoignage de la vie de notre club. Nous plaçons donc sur notre site web ou site Facebook des photos et vidéos pris lors de nos cours, d'activités spéciales, de fêtes, de remises de prix, spectacle de fin d'année ou de tout autre événement. De plus, dans certains cas, nous envoyons des photographies aux journaux locaux afin qu'ils les publient, par exemple pour souligner la performance d'un patineur à une compétition ou dans le but de recruter de nouveaux membres. En vous inscrivant vous autorisez Patinage Rosemère ou ses membres à filmer ou photographier votre enfant.

Je confirme que j'ai lu et j'accepte de me conformer au [Code de conduite émis par Patinage Canada](#)

Aviser par courriel quel(s) bloc(s) vous choisissez en envoyant un courriel à la Directrice des écoles Junior-Inter-Senior : ecolejis@patinagerosemere.ca.

*Pour les parcelles à l'unité (*Parcelle à l'unité : 15\$ / bloc), celles-ci doivent être payées au moment d'entrée sur la glace et doivent avoir été autorisée par : la Directrice des écoles Junior-Inter-Senior : ecolejis@patinagerosemere.ca.

NOTE : Le patineur doit être en règle avec Patinage Canada avant d'être admis sur la glace.

PAIEMENT : Les frais d'inscription seront effectués par carte de crédit par le biais des services en ligne. Les chèques sont également acceptés. Des frais de 25,00 \$ seront chargés pour tout effet retourné. L'accès à la glace ne sera donné que lorsque l'inscription électronique dûment complété ainsi que les frais seront reçus.

Les frais d'administration sont obligatoires. Un seul paiement par famille. SI ABANDON DE COURS en début de session, un prorata des semaines déjà patinées sera retenu. Il n'y aura cependant **aucun remboursement après le 29 octobre 2017**. Les frais de Cotisation à Patinage Canada, l'ARPAL et d'administration ne sont pas remboursables.

Des frais de transactions de 3% sont applicables pour les modes de paiement 'Paypal' et 'Cartes de Crédit'. Cette inscription ne sera valable que lorsque votre paiement sera encaissé.



Copie du Parent – Parcelles Début de saison : le 5 septembre 2017

Date d'inscription : À partir du 7 août 2017. En ligne sur le site web de Patinage Rosemère. Chèque doit être reçu **48 heures avant d'entrer sur la glace.**

Pour information: Service des loisirs: 325, chemin Grande-Côte, Rosemère QC J7A 1K2

Téléphone : 450 621-3500 poste 7387

Courriel : inscription@patinagerosemere.ca

Si paiement par chèque, votre chèque doit être reçu à l'adresse indiquée ci-dessous 48 HEURS AVANT D'ENTRER SUR LA GLACE

Merci de faire vos chèques à l'attention de CPA ROSEMÈRE et de les poster à l'adresse suivante :

CPA ROSEMÈRE
325 Chemin de la Grande-Côte
Rosemère (QC) J7A 1K2